

# Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	<b>17.04.2024</b>
Thème	<b>Sans restriction</b>
Mot-clés	<b>Politique à l'égard des étrangers, Relations avec l'Union européenne (UE)</b>
Acteurs	<b>Geissbühler, Andrea Martina (svp/udc, BE) NR/CN</b>
Type de processus	<b>Sans restriction</b>
Date	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Guignard, Sophie  
Hulliger, Caroline

## Citations préféré

Guignard, Sophie; Hulliger, Caroline 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Politique à l'égard des étrangers, Relations avec l'Union européenne (UE), 2014 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 17.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	1
<b>Politique étrangère</b>	1
Relations avec l'UE	1
<b>Politique sociale</b>	1
Groupes sociaux	1
Politique à l'égard des étrangers	1

## Abréviations

**SPK-SR** Staatspolitische Kommission des Ständerats  
**EU** Europäische Union

---

**CIP-CE** Commission des institutions politiques du Conseil des États  
**UE** Union européenne

# Chronique générale

## Politique étrangère

### Relations avec l'UE

**OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL**  
DATE: 26.09.2014  
CAROLINE HULLIGER

Dans le cadre des développements de l'acquis de Schengen, le Conseil fédéral a demandé, début avril, au parlement d'approuver un arrêté fédéral sur l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise du règlement (UE) n° 1053/2013. Ce règlement vise à créer un **mécanisme d'évaluation et de contrôle de l'acquis Schengen** afin de garantir une intervention plus efficace en cas de problèmes liés à la législation Schengen.

Lors de la session d'été, le Conseil des États s'est prononcé sans discuter à l'unanimité en faveur de cet arrêté fédéral. En revanche, il y a eu matière à discussion au sein du Conseil national. En effet, une minorité UDC (Golay (mcg, GE), Borer (udc, SO), Bortoluzzi (udc, ZH), Fehr (udc, ZH), Geissbühler (udc, BE), von Siebenthal (udc, BE)) s'est opposée à l'entrée en matière. Le Conseiller national Golay (udc, GE) a exprimé ses doutes concernant l'efficacité de ce mécanisme d'évaluation. Il a également souligné que le groupe UDC n'avait pas l'intention de servir de marionnette à l'UE. Car bien que la Suisse ait le droit de participer à cet échange, elle n'a aucun droit de vote contrairement aux autres États Schengen. Le Conseil national n'a pas partagé l'opinion de la minorité et s'est prononcé en faveur de l'arrêté fédéral par 125 voix contre 55 et 13 abstentions.

Lors du vote final le 26 septembre, les deux Chambres ont donné leur feu vert. Le Conseil des États par 41 voix contre 2 et 2 abstentions, le Conseil national par 124 voix contre 63 et 10 abstentions.<sup>1</sup>

## Politique sociale

### Groupes sociaux

#### Politique à l'égard des étrangers

**MOTION**  
DATE: 15.03.2018  
SOPHIE GUIGNARD

Cinq ans après la dernière intervention parlementaire à ce sujet, la députée Geissbühler (udc, BE) s'étonne du peu de progrès effectué dans le but de **conclure un accord de réadmission avec l'Algérie, la République dominicaine, le Maroc et la Tunisie**. Selon elle, si des accords de réadmission ne peuvent être conclus, il existe d'autres manières de faciliter les renvois de personnes étrangères dans ces pays-là, à l'image de la coopération entre la Suisse et le Nigéria.

Le Conseil fédéral, par la voix de Simonetta Sommaruga s'est prononcé en défaveur de la motion, arguant que des démarches étaient déjà en cours et que la Suisse ne pouvait s'engager unilatéralement à conclure de tels accords. Malgré cela, une majorité de la chambre basse, à savoir tous les groupes à l'exception du PS, des Verts et des Verts/libéraux s'est prononcée pour l'objet (124 pour, 62 contre, 1 abstention), qui sera donc traitée lors de la session d'été 2018 par le Conseil des États.<sup>2</sup>

**MOTION**  
DATE: 19.09.2018  
SOPHIE GUIGNARD

En septembre 2018, le Conseil des États s'est unanimement opposé à la motion Geissbühler (udc, BE), qui visait à **conclure un accord de réadmission avec l'Algérie, la République dominicaine, le Maroc et la Tunisie**.

La commission avait conseillé un rejet par 8 voix contre 2. Le même argumentaire que soulevé en chambre basse, à savoir l'impossibilité pour le Conseil fédéral d'appliquer unilatéralement les accords voulus a été présenté par Pascale Bruderer Wyss (ps, AG), la rapporteuse de la CIP-E ainsi que par Simonetta Sommaruga, ministre du département de justice et police.<sup>3</sup>

1) BO CE 2014, p. 336; BO CE 2014, p. 985; BO CN 2014, p. 1323-1328; BO CN 2014, p. 1870

2) BO CN, 2018, p. 484 ss.

3) BO CE, 2018, p. 703 s.